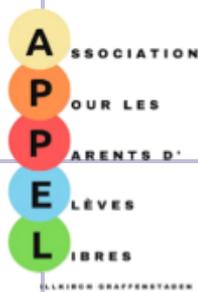


ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES



Participez au bon fonctionnement de l'école et élisez vos représentants.



*Chaque parent est électeur, qu'il soit de nationalité française ou étrangère,
du moment qu'il possède l'autorité parentale de son enfant.*

*Chaque parent dispose d'une voix,
quel que soit le nombre d'enfants inscrit dans la même école.*

Recueillent
les retours
de tous les parents
pour porter leurs voix
au conseil d'école

Quand?

1 fois par
trimestre



Rôle du
conseil d'école:

- établit et vote le règlement intérieur de l'école
- participe à l'élaboration et adopte le projet d'école

Proposent
des idées pour
l'amélioration
de l'environnement
scolaire

Savent qui contacter
au bon moment
pour les petits
et
grands problèmes
qui surviennent à l'école

Les représentants des parents d'élèves

Font vivre la
coéducation
Ont un rôle
de médiateur entre
l'équipe éducative
et les parents

Soutiennent
les projets de l'école
et organisent
la solidarité
afin qu'ils se
réalisent

Testent la
restauration
scolaire

Acceptent de donner
de leur temps libre
pour que tous les enfants
se sentent
bien à l'école

Connaissent le
fonctionnement
de l'école et
se mobilisent
quand les
moyens
manquent

Savent que les élèves
sont d'abord
des enfants!

Jusqu'au
**VENDREDI
10 OCTOBRE:
VOTEZ !**

COMMENT VOTER POUR LES ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES ?

1 Mettre un seul bulletin de vote dans l'enveloppe blanche

i Le bulletin de vote est une liste de noms des candidats



X Bulletin de vote :
Ne pas rayer
Ne pas entourer
Ne rien ajouter

2 Fermer l'enveloppe blanche et la mettre dans l'enveloppe marron



X Ne rien écrire sur l'enveloppe blanche

3 Signer l'enveloppe marron



✓ Signature de l'enveloppe marron

4 Donner l'enveloppe marron à son enfant



V Votre enfant donne l'enveloppe marron à l'enseignant.e
Vendredi 10 octobre 2025 à 16h dernier délai



Vendredi 10 octobre 2025 à 16h dernier délai